

Le procès de l'ex-secrétaire à la sécurité publique du Mexique entre dans sa dernière ligne droite

Image not found or type unknown

La Havane, 17 février, (RHC)- Le procès de l'ex-secrétaire à la sécurité publique du Mexique, Genaro García Luna, est entré ce jeudi dans sa dernière ligne droite. Il ne reste plus au jury qu'à décider s'il le considère coupable ou innocent des cinq crimes dont il est accusé, qui se résument à une complicité présumée avec le cartel de Sinaloa.

Le procès a duré moins longtemps que prévu. Le 11 janvier, lorsque le procès a commencé par la sélection des jurés, on s'attendait à ce qu'il dure au moins deux mois.

Au final, il aura fallu un peu plus d'un mois aux 12 jurés pour entendre les 26 témoins cités par l'accusation et un seul témoin pour la défense : Linda Cristina Pereyra, l'épouse de García Luna.

L'accusé, quant à lui, a refusé de faire usage de son droit de réfuter les accusations.

Ainsi, la voix de García Luna n'a pas été entendue au tribunal fédéral du district est de Brooklyn, ce qui a fait disparaître les rumeurs selon lesquelles il pourrait avouer et impliquer ses anciens patrons, les anciens présidents Vicente Fox et Felipe Calderon, dans des crimes.

Quoi qu'il en soit, ce procès, express, a été historique, puisque l'un des fonctionnaires les plus puissants du Mexique pendant deux mandats de six ans a dû s'asseoir sur le banc des accusés pour la première fois.

García Luna, 54 ans, doit répondre de cinq chefs d'accusation : trois pour conspiration internationale visant à exporter de la cocaïne et d'autres drogues vers les États-Unis grâce à des pots-de-vin qui lui ont été versés par le cartel de Sinaloa ; un pour crime organisé ; et un pour avoir menti à un agent fédéral de l'immigration en 2018.

Selon le département d'État nord-américain, l'ancien fonctionnaire a commencé à recevoir des pots-de-vin de plusieurs millions de dollars du cartel de Sinaloa en 2001, lorsque Fox l'a nommé à la tête du Bureau fédéral d'enquête, et il a poursuivi ses pratiques criminelles pendant le mandat de six ans de son ami Calderon, qui l'a nommé secrétaire à la sécurité publique.

Si le jury le déclare coupable, il risque une peine allant de 10 ans à la prison à vie.

S'il est déclaré non coupable, il sera blanchi de ces accusations, mais il devra affronter un autre procès que le gouvernement mexicain lui intente devant les tribunaux de Miami pour avoir prétendument détourné des ressources publiques à hauteur de 745 millions de dollars.

Source : Russia Today

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/314032-le-proces-de-lex-secretaire-a-la-securite-publique-du-mexique-entre-dans-sa-derniere-ligne-droite>



Radio Habana Cuba